Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 42 (1962)
Heft: 3: Législations sociales et intégration européenne

Vorwort: Editorial
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EDITORIAL

L'harmonisation des législations sociales nationales est un des problèmes les plus complexes de l'intégration européenne.

En effet, on ne parle pas le même langage à ce propos, selon que l'on est dans un pays ou dans un autre, voire dans une région ou dans une autre. Dans ce domaine, les mots peuvent prendre des acceptions diverses ou encore recouvrir plusieurs réalités.

Même le but à atteindre est parfois différent. A plus forte raison, les chemins pour y parvenir ne se ressemblent pas.

Ainsi, pour sa part, la Suisse estime que les résultats obtenus par elle jusqu'à présent, l'exemplaire paix sociale dont elle jouit depuis tant d'années, le climat de compréhension, de libre et franche discussion qu'elle a su instaurer, les solutions originales qu'elle a pu appliquer, en partie à cause de sa structure fédéraliste, lui permettraient de militer en faveur du libéralisme qui anime tout son système. Elle pense au moins qu'elle en peut réclamer le maintien.

La question est posée cependant de savoir si la libre-circulation des travailleurs en Europe ainsi que la nécessité d'avoir recours dans une si forte proportion à la main-d'œuvre étrangère n'obligent pas à certaines révisions doctrinales. D'autre part, l'évolution du mode de vie, la prédominance du concept « sécurité » sur celui de « liberté », l'inflation latente qui accompagne l'expansion continue de l'économie helvétique peuvent attirer à nouveau vers un régime d'assurances sociales omniprésent ceux qui préféraient jusqu'alors hauts salaires et responsabilité personnelle.

Sur un autre plan, il est certain que les systèmes dans lesquels l'État assume en matière sociale les plus lourdes responsabilités posent une série d'interrogations quant à leur finalité même. En fait, ne condamnent-ils pas l'individu à une certaine médiocrité salariale? L'effort social n'est-il pas tel qu'il crée un déséquilibre économique engendrant à son tour un déséquilibre social?

Nous avons cru utile d'ouvrir largement le débat et de donner écho à des thèses qui peuvent paraître opposées. Les perspectives qu'elles ouvrent montrent combien il est nécessaire de ne négliger aucun argument et de prévoir toutes les répercussions possibles de la transformation sociale en cause. Il ne nous appartient pas d'apporter une conclusion définitive; notre désir était simplement d'énoncer quelques données essentielles d'un des plus grands problèmes de notre temps puisqu'il fait appel pour le résoudre non seulement à l'économie et à la sociologie, mais aussi à la morale.